

Rapport Annuel 2021



الشركة الدولية للايجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing

SOMMAIRE

	PAGE
1- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT	3
A- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	3
B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE	3
C- LA PRODUCTION DE LA CIL	4
D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS	5
E- LE REFINANCEMENT	5
F- LES RÉSULTATS	6
G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	7
H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI	8
I- PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR	8
J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES	9
K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	10
L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION	10
2- PARTICIPATION	10
A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE	10
B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS	10
3- ACTIONNARIAT	11
4- OPÉRATION DE RACHAT DES ACTIONS PROPRES	11
5- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	12
A- RÈGLES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	12
B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION	12
6- LE TITRE EN BOURSE	13
7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS	14
8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	15
9- CONTRÔLE DES COMPTES	16
10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	16
A- LES RESSOURCES HUMAINES	16
B- LA POLITIQUE SOCIALE	16
11- LE CONTRÔLE INTERNE	17





I- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

A- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- ❖ Dénomination : Compagnie Internationale de Leasing
- ❖ Forme Juridique : Société Anonyme
- ❖ Nationalité : Tunisienne
- ❖ Capital Social : 25.000.000 dinars divisé en 5.000.000 actions de 5 dinars de nominal
- ❖ Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis
- ❖ Téléphone : 71 33 66 55
- ❖ Fax : 71 33 70 09
- ❖ E-mail : cil.tunis@cil.fin.tn
- ❖ Matricule Fiscal : 381878SAM000
- ❖ Site web : cil.fin.tn

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006.

B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE

Le secteur du leasing a connu une reprise au niveau de l'activité au cours de 2021. C'est ainsi que, les mises en force du secteur ont augmenté de 18,9% en 2021 passant de 1 567,1 MD en 2019, à 1 379,1 MD en 2020 et à 1 639,2 MD en 2021.

Dans ce cadre, la CIL occupe la deuxième place dans les mises en force du secteur avec une part de marché de 16,7% contre une part de 14,9% en 2020.

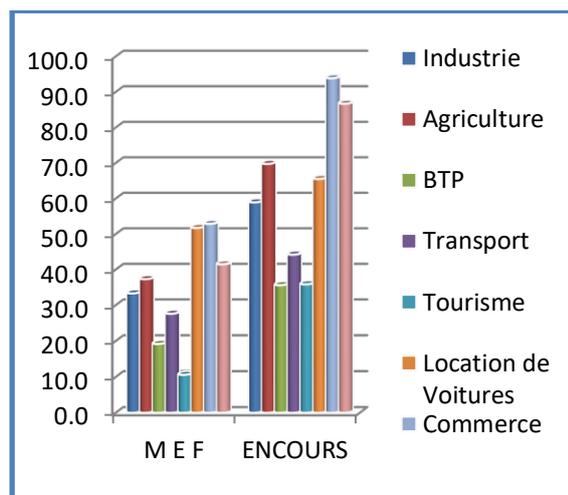
L'encours financier des sociétés de leasing a connu une baisse de 4,3% et a atteint 3 492,9 MD à fin 2021 contre 3 648,9 MD à fin 2020 et 3793,6 MD à fin 2019.

C- LA PRODUCTION DE LA CIL

Les mises en force ont atteint 274 MD au cours de l'année 2021 contre 205,8 MD au cours de l'année 2020, soit une augmentation de 68,2 MD (33,1%).

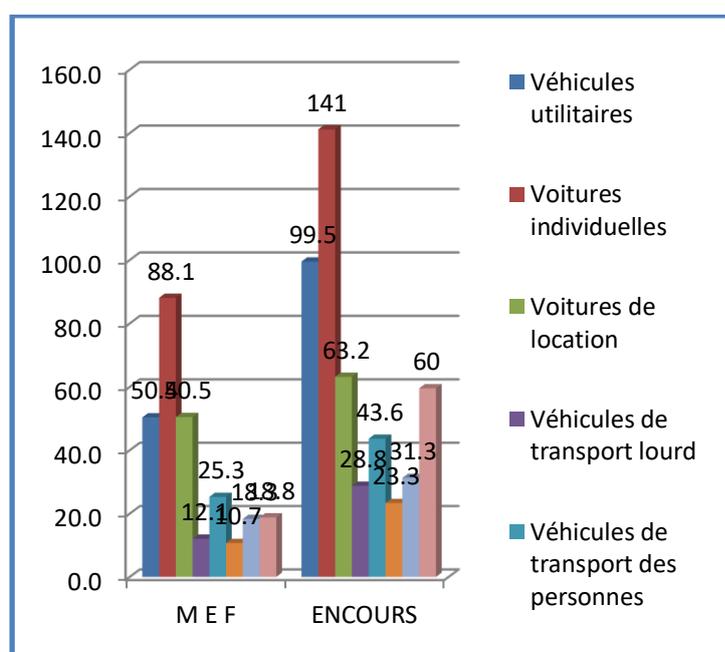
L'encours financier productif est passé de 487,8 MD à fin 2020 à 490,3 MD à fin 2021, soit une légère augmentation de 2,5 MD (0,5%).

La répartition des mises en force et de l'encours par secteur est la suivante :



Secteurs	M E F	ENCOURS
Industrie	33,3	58,9
Agriculture	37,3	69,7
BTP	19,2	35,6
Transport	27,6	44,2
Tourisme	10,6	35,8
Location de Voitures	51,7	65,5
Commerce	52,9	93,9
Services Divers	41,5	86,7
TOTAL	274,0	490,3

La répartition par type de matériel est la suivante :



Type d'immobilisation	M E F	ENCOURS
Véhicules utilitaires	50,4	99,5
Voitures individuelles	88,1	141
Voitures de location	50,5	63,2
Véhicules de transport lourd	12,1	28,8
Véhicules de transport des personnes	25,3	43,6
Équipements de BTP	10,7	23,3
Autres Équipements	18,3	31,3
Immobiliers	18,8	60
TOTAL	274,0	490,3

D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS

Au 31/12/2021, les engagements de la CIL auprès de la clientèle de leasing se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	Encours financiers	Contrat en instance de MEF	Impayés	Avances reçues	TOTAL
Créances courantes	479 626	1 964	18 853	-6 839	493 604
Créances classées	18 734	0	18 069	-761	36 042
Engagements hors bilan	23 055	0	0	0	23 055
TOTAL	521 415	1 964	36 921	-7 599	552 701

Le total des engagements de la CIL (sans engagements hors bilan) est passé de 532,405 MD au 31/12/2020 à 529,646 MD au 31/12/2021, soit une légère baisse de -0,52%.

Les créances radiées s'élèvent au 31/12/2021 à 5,108 MD contre un montant de 3,188 au 31/12/2020.

Le ratio des créances accrochées par rapport au total des engagements est passé de 6,8% à fin 2020 à 6,52% à fin 2021.

Le ratio de couverture des créances accrochées par les provisions est passé de 81,37% à fin 2020 à 82,3% à fin 2021.

E- LE REFINANCEMENT

Pour couvrir ses besoins en ressources, la CIL a cherché à optimiser le coût de ses ressources en recourant essentiellement aux crédits auprès des banques tunisiennes et étrangères.

Au 31/12/2021, les emprunts et dettes rattachées se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	2020	Remb.	Utilisat.	2021
Emprunts Obligataire	60 111	-24 685	0	35 425
Emprunts Etrangers	140 778	-30 082	59 080	169 776
Emprunts locaux	225 408	-85 115	88 000	228 293
Total des emprunts à moyen terme	426 297	-139 882	147 080	433 495
Certificat de Leasing	18 000	-63 000	65 000	20 000
Certificat de Dépôt	0	-27 500	40 500	13 000
Total des emprunts à court terme	18 000	-90 500	105 500	33 000
Total des emprunts	444 297	-230 382	252 580	466 495
Dettes rattachées	11 774	-11 774	9 681	9 681
Emprunts et dettes rattachés	456 071			476 176

F- LES RÉSULTATS

Les intérêts et produits assimilés de leasing sont passés 67,634 MD en 2020 à 68,459 MD en 2021, soit une évolution de 0,825 MD (1,2%). Ils se répartissent comme suit :

	2021	2020
Intérêts et produits de leasing	63 797	62 896
Intérêts de retard	1 847	2 778
Autres produits de leasing	2 815	1 960
Total	68 459	67 634
Variation des produits réservés	238	-1 069
Total des intérêts et produits de leasing	68 698	66 564

Les intérêts et charges assimilées supportés au titre des ressources de financement sont passés de 39,405 MD en 2020 à 36,516 MD en 2021, soit une baisse de 2,889 MD (-7,3%).

Le produit net est passé de 29,821 MD en 2020 à 36,317 MD en 2021, soit une augmentation de 6,496 MD (21,8%). Il se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
Intérêts et produits de leasing (avant var ^o des agios)	68 459	67 634
Intérêts & charges assimilés	-36 516	-39 405
Produits des placements	3 931	2 296
Autres Produits	205	366
PRODUIT NET	36 079	30 891
Variation des produits réservés	238	-1 069
PRODUIT NET (après produits réservés)	36 317	29 821

Les charges d'exploitation sont passées de 9,587 MD en 2020 à 11,357 MD en 2021, soit une augmentation de 1,770 MD (18,5%) et elles se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
Charges du personnel	6 527	5 908
Amortissements	522	575
Autres charges d'exploitation	4 308	3 104
Total	11 357	9 587

Le coefficient d'exploitation (charges d'exploitation / produit net après agios réservés) est passé de 32,1% à fin 2020 à 30,9% à fin 2021.

Les dotations nettes aux provisions liées à la clientèle sont passées de 3,814 MD en 2020 à 5,058 MD en 2021. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	2021	2020
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	7 695	5 150
Reprises de provisions	-2 998	-3 029
Dotation aux provisions individuelles	4 697	2 121
Dotation (Reprises) aux provisions collectives	411	1 738
Encaissement sur créances radiées	-50	-46
Dotations nettes aux provisions	5 058	3 814

Le coût du risque global (Dotations aux provisions & Agios réservés) est passé de 4,883 MD à fin 2020 à 4,820 MD à fin 2021, soit une légère baisse de (-0,063) MD.

Une provision collective supplémentaire de 0,411 MD a été constatée au cours de l'exercice 2021 pour atteindre un montant de 5,473 MD et ce conformément à la nouvelle méthodologie de calcul prévue au niveau de la circulaire BCT n° 2022-02 du 04 mars 2022 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

Le résultat net avant impôt est passé de 16,328 MD au cours de l'année 2020 à 19,301 MD au cours de l'année 2021, soit une augmentation de 18,21%.

Le résultat net est passé de 12,481 MD au cours de l'année 2020 à 15,195 MD au cours de l'année 2021, soit une augmentation de 21,75%.

G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Les principaux indicateurs de performance de la société se résument comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021
Les mises en forces	310,6	261	263,9	205,8	274
Encours sur la clientèle	488,6	492,5	490,1	487,8	490,3
Les revenus de leasing	52,6	61,9	65,1	67,6	68,5
Les créances accrochées	34,4	33,3	36,5	37,3	36
Les provisions et les produits. réservés	28,8	32,2	33,6	35,4	35,1
Ratio Créances Accrochées	6,36%	6,12%	6,66%	6,80%	6,5%
Ratio de couverture des créances	74,40%	82,74%	83,09%	81,37%	82,3%
Les fonds propres	75,1	82,6	90,6	102,8	109,2
Les résultats nets	11,5	12,2	13,2	12,5	15,2
Créances Accrochées – Total provisions (A)	5,6	1,1	2,9	1,9	0,9
Risque Net (A) / Fonds propres	7,5%	1,3%	3,2%	1,8%	0,8%

H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI

Le présent rapport reflète tous les événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de son établissement. Par conséquent, il ne reflète pas les événements survenus postérieurs à cette date.

I- PRÉVISION D'ACTIVITÉS ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR

Au cours des prochaines années, la CIL vise à consolider sa part dans le marché de leasing en renforçant son équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences.

Elle veillera, par ailleurs, au maintien de la qualité du portefeuille et à accentuer l'effort au niveau de l'activité de recouvrement afin de baisser le coût du risque sur la clientèle.

Enfin, elle continuera l'optimisation de son système d'information afin d'affiner davantage ses reportings.

L'évolution prévisible du résultat de la Compagnie durant les trois ans à venir se présente comme suit :

	2021	2022 (*)	2023 (*)	2024 (*)
Intérêts et produits assimilés de leasing	68 698	67 985	69 000	70 070
Intérêts et charges assimilés	-36 516	-37 155	-36 075	-35 050
Produits des placements	3 931	3 000	3 250	3 500
Autres produits d'exploitation	205	270	320	370
PRODUITS NETS	36 317	34 100	36 495	38 890
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	6 527	7 000	7 660	8 375
Dotations aux amortissements	522	540	550	561
Autres charges d'exploitation	4 308	3 920	4 239	4 580
Total des charges d'exploitation	11 357	11 460	12 449	13 515
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	24 960	22 640	24 045	25 375
Dotations nettes aux prov et résult des créances radiées	5 058	4 410	4 625	4 830
Dotations nettes aux autres provisions	674	1000	1000	1000
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 227	17 230	18 421	19 545
Autres gains ordinaires	74	60	64	50
Autres pertes ordinaires	0	-10	-10	-10
RESULTAT AVANT IMPÔT	19 301	17 280	18 475	19 585
Impôt sur les bénéfices	-3 782	-3 660	-3 894	-4 127
Contribution sociale de solidarité	-324	-104	-110	-118
RESULTAT DES ACTIVITES ORD APRES IMPOT	15 195	13 515	14 470	15 340

(*) Chiffres prévisionnels

J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES

L'état de réalisation des prévisions annoncées de l'exercice 2021 se présente comme suit :

	2021 (R)	2021 (P)	ECART	COMMENTAIRE
Intérêts et produits assimilés de leasing	68 698	67 840	858	Cette variation est expliquée par l'augmentation du taux de sorties moyen de la CIL.
Intérêts et charges assimilées	-36 516	-38 470	1 954	Cette baisse est expliquée par la stabilité du TMM et par l'obtention de nouveaux crédits à des taux favorables
Produits des placements	3 931	2 600	1 331	Cette augmentation est expliquée par la concrétisation de certaines opérations de cession de titres.
Autres produits d'exploitation	205	300	-95	Ecart non significatif
PRODUITS NETS	36 317	32 270	4 047	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	6 527	6 385	142	Ecart non significatif
Dotations aux amortissements	522	580	-58	Ecart non significatif
Autres charges d'exploitation	4 308	3 390	918	Cet écart est expliqué par le paiement d'une subvention exceptionnelle
Total des charges d'exploitation	11 357	10 355	1 002	
RESULTAT D'EXPLOITATION	24 960	21 915	3 045	
Dotations nettes aux prov et résultat des créances radiées	5 058	4 100	958	Augmentation du coût des risques de 23,4%
Dotations nettes aux autres provisions	674	1000	-326	Cette provision concerne essentiellement les dotations pour risques divers
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 227	16 815	2 412	
Autres gains ordinaires	74	50	24	Ecart non significatif
Autres pertes ordinaires	0	-10	10	Ecart non significatif
RESULTAT AVANT IMPÔT	19 301	16 855	2 446	
Impôt sur les bénéfices	-3 782	-3 570	-212	Une augmentation des impôts corrélative à l'augmentation par rapport au résultat estimé.
Contribution sociale de solidarité	-324	-305	-19	
RESULTAT APRES IMPOT	15 195	12 980	2 215	

2021 (R) : il s'agit des réalisations de l'exercice 2021 en (mDt)

2021 (P) : il s'agit des prévisions de l'exercice 2021 en (mDt)



K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Il n'y a pas d'activité en matière de recherche et développement réalisée au cours de l'exercice 2021 d'une importance significative qu'on peut citer au niveau de ce rapport.

L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Au 31 décembre 2021, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31 décembre 2020 pour des besoins de présentation.

Rubrique retraitée	Montant du retraitement au 31/12/2021	Commentaires
Portefeuille d'investissement	(410 005)	Reclassement des avances sur cessions de titres immobilisés, figurant initialement parmi les autres passifs, sous la rubrique portefeuille d'investissement
Autres passifs	410 005	Reclassement des avances sur cessions de titres immobilisés, figurant initialement parmi les autres passifs, sous la rubrique portefeuille d'investissement

2- PARTICIPATION :

A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE

Les participations significatives restent celles souscrites au capital de la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse et au capital de la CIL SICAR, société d'investissement à capital risque. En effet, la CIL détient en 2021, respectivement, 99,96% et 99,99% de leurs capitaux.

B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS

Le portefeuille d'investissement net de la CIL est passé de 36,093 MD au 31 décembre 2020 à 39,026 MD au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 2,933 MD.

En effet, les acquisitions de participations, souscrites dans le cadre des dégrèvements fiscaux financiers, se sont élevées au cours de 2021 à 6,830 MD, investi avant juin 2021 dans un Fonds géré à la CIL-SICAR afin de servir nos engagements au titre du dégrèvement financier sur l'impôt de l'exercice 2020.

Quant aux remboursements et cessions de participations, elles se sont élevées à 3,386 MD.



3- ACTIONNARIAT :

Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société est composé ainsi :

➤ Nombre d'actions	5 000 000
➤ Nombre de droits de vote	4 769 938

Le nombre de droits de vote s'élève au 31 décembre 2021 à 4 769 938 droits vu que la société détient 230 000 actions propres et le nombre des droits d'attribution non convertis représente la contrepartie de 62 actions.

Tout actionnaire détenant 10 actions ou plus peut assister à l'assemblée générale de la société ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

Les principaux actionnaires détenant plus de 5% du capital, à fin décembre 2021, se présentent comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Société Générale Financière	1 765 279	35,31%	37,01%
Tunisian Travel Service	578 700	11,57%	12,13%
TTS Financière	449 320	8,99%	9,42%
Bouaziz Habib	389 593	7,79%	8,17%

4- CONDITION ET DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS DE RACHAT ET REVENTE DES ACTIONS PROPRES

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale du 16 mai 2017 a autorisé expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de régulariser leurs cours sur le marché.

Les conditions de rachat se présentent comme suit :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2022.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital.

Par ailleurs, la société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :



	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2020	229 600	3 490 388
Achats de l'exercice	400	6 720
Cession de l'exercice	0	0
Solde au 31 décembre 2021	230 000	3 497 108

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

Le rachat et la revente de la CIL de ses propres actions ont été fait en application de la résolution du Conseil d'administration du 07 Juillet 2020 qui prévoit l'achat si la valeur de l'action en bourse est inférieure à 10DT et la revente si la valeur de l'action est supérieure à 20 DT.

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2021, 4,82% des actions en circulation.

5- ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION

A- RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société est administrée par un conseil d'administration composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.

La durée des fonctions d'administrateurs est de trois années renouvelables pour la même période. Tout membre est rééligible.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, suite à un décès, incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire à charge de ratification par la prochaine assemblée générale. Lorsque le nombre des administrateurs devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent immédiatement convoquer l'assemblée générale ordinaire pour combler l'insuffisance.

B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La société est administrée par un conseil d'administration composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.



- ❖ **President**
 - Mr. Mohamed BRIGUI
- ❖ **Membres**
 - Mme. Héla BRIGUI HAMIDA, représentante de la société S.G.F
 - Mr. Raouf NEGRA, représentant de la société T.T.S.
 - Mr. Habib BOUAZIZ
 - Mr. Sofien HAJ TAIEB
 - Mr. Skander KAMOUN
 - Mr. Chokri BEN AYED
 - Mr. Mustapha BEN HATIRA

Direction Générale

La société est dirigée comme suit :

- ❖ **Directeur Général**
 - Mr. Salah SOUKI

6- LE TITRE EN BOURSE

Le plus haut cours de l'année s'élève à 20,500 DT contre 16,400 DT au cours de 2020 et le plus bas cours s'élève à 16,250 DT contre 15,040 DT au cours de 2020.

Le cours de clôture à fin décembre 2021 s'élève à 17,250 DT contre 16,140 DT à fin décembre 2020.

Par ailleurs, les quantités annuelles échangées sont passées de 784 177 titres pour une valeur de 12 759 mD au cours de l'année 2020 à 399 592 titres pour une valeur de 6 694 mD au cours de l'année 2021.

La capitalisation boursière est passée, ainsi, de 81,75 MD à fin 2017, à 76,65 MD à fin 2018, à 74,75 MD à fin 2019, à 80,70 MD à fin 2020 et à 86,25 MD à fin 2021.

7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS



Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

Les bénéfices distribuables conformément aux statuts s'élèvent à 38 741 328 DT, déterminés comme suit :

RESULTAT NET 2021	15 195 102
Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)	2 719
Réserves de réinvestissements devenues libres (distribuables en franchise de R/S)	1 123 585
Total Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)	1 126 304
Report à nouveau (soumis à la R/S)	28 261 672
Réserves de réinvestissements devenues libres (soumis à la R/S)	2 262 250
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)	30 523 922
TOTAL	46 845 328
Réserves pour réinvestissements exonérés	-8 104 000
SOLDE A AFFECTER	38 741 328

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.



8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2018	25 000 000	2 500 000	30 366 933	2 627 671	13 153 624	(3 247 071)	6 967	12 170 105	82 578 228
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 30 avril 2019"			6 640 000	500 000	5 030 105			(12 170 105)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 30 avril 2019"			(1 861 100)		1 861 100				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018					(5 000 000)				(5 000 000)
Rachat d'actions propres						(241 591)			(241 591)
Encaissement dividendes sur actions propres					223 498				223 498
Prélèvements sur fonds social				(196 854)					(196 854)
Résultat net de l'exercice 2019								13 219 598	13 219 598
Solde au 31 décembre 2019	25 000 000	2 500 000	35 145 833	2 930 817	15 268 327	(3 488 663)	6 967	13 219 598	90 582 880
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 07 juillet 2020"			7 720 000	600 000	4 899 598			(13 219 598)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 07 juillet 2020"			(9 154 503)		9 154 503				0
Rachat d'actions propres						(1 725)			(1 725)
Prélèvements sur fonds social				(253 235)					(253 235)
Résultat net de l'exercice 2020								12 481 045	12 481 045
Solde au 31 décembre 2020	25 000 000	2 500 000	33 711 330	3 277 582	29 322 429	(3 490 388)	6 967	12 481 045	102 808 964
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 29 avril 2021			6 830 000	600 000	5 051 045			(12 481 045)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 29 avril 2021			(2 453 785)		2 453 785				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2020					(8 975 000)				(8 975 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					412 132				412 132
Rachat d'actions propres						(6 721)			(6 721)
Prélèvements sur fonds social				(268 919)					(268 919)
Résultat net de l'exercice 2021								15 195 102	15 195 102
Solde au 31 décembre 2021	25 000 000	2 500 000	38 087 545	3 608 663	28 264 391	(3 497 108)	6 967	15 195 102	109 165 559

9- CONTRÔLE DES COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire a désigné les deux commissaires aux comptes suivants, remplissant les conditions légales requises, qui ont mandat de vérifier, sous leur responsabilité, la régularité des états financiers de la société et leur sincérité conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

❖ HORWATH ACF

Immeuble PERMETAL, 2ème Etage 35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

❖ FINOR

Immeuble Internationale City Center – Tour des Bureaux, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

A- LES RESSOURCES HUMAINES.

Le personnel de la CIL est composé de 88 personnes, réparti comme suit :

	2020	Départs	Recrutements	2021
Cadres	80	6	2	76
Agents d'exécution	7	0	0	7
Agents de service	4	0	1	5
TOTAL	91	6	3	88

B- LA POLITIQUE SOCIALE

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale de la société, notamment à travers :

- 1- La mise en place d'un programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence.
- 2- La motivation et la fidélisation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un Fonds Social alimenté par les bénéfices de la société et qui permet d'octroyer un ensemble de prêts et d'alimenter les fonds de l'amicale de la CIL, créée pour subventionner les œuvres sociales réalisées au profit du personnel.
- 3- L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital, et ce, à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription d'un Compte Épargne Action (C.E.A.).

11- LE CONTRÔLE INTERNE

La CIL a mis en place un ensemble de procédures de contrôle interne de nature à minimiser les différents risques auxquels elle est exposée.

L'objectif de la Compagnie est ainsi, de disposer en premier lieu d'un système de contrôle interne efficace permettant de réviser périodiquement les procédures appliquées et d'apprécier leur efficacité par rapport à l'évolution de l'activité en contrôlant leur bonne application. Ce système vise principalement les objectifs suivants :

- ✚ S'assurer que les opérations réalisées par la Compagnie sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires, et sont conduites de façon prudente et appropriée en accord avec la politique arrêtée par la Direction ;
- ✚ Assurer la protection et la sauvegarde des actifs de la Compagnie contre les risques inhérents à l'organisation et à l'activité de leasing, notamment les risques liés aux irrégularités, erreurs et fraudes qui pourraient survenir ;
- ✚ Garantir l'obtention d'une information financière complète, fiable, en accord avec les règles prévues, et dans les délais requis.

La CIL ayant un seul produit « le leasing » peut être exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Elle peut être exposée, aussi, à d'autres types de risques tels que le risque de taux, le risque de liquidité et le risque opérationnel. Pour ces raisons, tous les organes de gouvernance de la Compagnie veillent à garantir la compatibilité des risques pris, avec les objectifs de performance et de rentabilité, ainsi que les règles prudentielles. Ils veillent ainsi à :

- ✚ S'assurer que tous les risques auxquels la Compagnie est confrontée sont bien identifiés et couverts ;
- ✚ Identifier, recenser, quantifier et analyser les risques liés à l'activité de la Compagnie ;
- ✚ Mesurer les résultats et les performances et définir la matrice risques-rentabilité.

Afin de remédier au risque de crédit, la préoccupation majeure des activités de l'audit interne est de contrôler les dossiers commerciaux et les procédures d'octroi des crédits. Il s'agit donc de contrôler et de revoir les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différents responsables autorisés et impliqués dans la gestion du risque de crédit (approbation, engagement, désengagement). Ce risque est contrôlé, aussi, à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Dans le cadre de l'amélioration du processus de décision d'octroi des crédits à la clientèle et pour une meilleure gestion du risque de contrepartie, la CIL a amélioré depuis 2017 son outil de Scoring en l'intégrant au niveau des habilitations et la définition des pouvoirs décisionnels. Cet outil servira, ainsi, pour l'ensemble des parties prenantes de la CIL, comme étant un outil d'aide à la décision relative à l'octroi de crédit et permettra à la CIL l'optimisation de l'efficacité de prise de décision, l'automatisation des études des dossiers de crédit et l'accélération du processus d'octroi des crédits à la clientèle.

La CIL est, en outre, exposée au risque de taux du fait qu'une partie de ses emprunts sont à taux variable, alors que ses emplois sont pour leur majorité à taux fixe. Dans ce cadre, la CIL a prévu au niveau de ses nouveaux contrats de leasing des clauses permettant de réviser le montant des intérêts facturés au client en fonction du changement du TMM, afin de limiter les risques d'une variation importante du TMM.

Par ailleurs, la compagnie gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité mentionné ci-dessous tout en maintenant une politique prudente en terme d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client.

Le risque de liquidité s'entend comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances. La maîtrise de ce risque consiste à contrôler la durée moyenne, aussi bien, des emplois que des ressources, et ce, en s'assurant que le remboursement des crédits est plus court que le remboursement des emprunts.



Pour la gestion du risque opérationnel, le conseil d'administration de la CIL a procédé, au cours de l'exercice 2012, à la constitution d'un comité ad hoc appelé « Comité des Risques » afin d'analyser et de surveiller l'exposition de la Compagnie à tous les risques qui lui sont inhérents, y compris les risques opérationnels.

Ce comité assure, ainsi, la conception et la mise à jour de la stratégie de gestion des risques au sein de la CIL, et ce, en collaboration avec le responsable de l'organisation chargé de la surveillance et du suivi des risques.

Par ailleurs, pour la maîtrise des risques opérationnels, des contrôles préventifs ont été inclus dans les applications informatiques, notamment le logiciel qui traite les opérations de leasing au sein de la Compagnie. Ces contrôles sont bloquants quand le risque maximum toléré est atteint et l'opérateur ne peut passer à l'opération suivante que si toutes les conditions requises sont satisfaites.

La cohérence et l'efficacité de l'ensemble de ces moyens sont contrôlées par la Direction Générale et sont suivis via un système d'autocontrôle, réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, et exercé par chaque responsable dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction.

Notons, enfin, que tous ces contrôles instaurés sont consignés dans les textes des procédures (Manuel de procédures, Structures organisationnelles et Fiches de fonction) et/ou intégrés dans les logiciels informatiques.

